

Commune de Spéracèdes

date de dépôt : 25 mai 2010

demandeur : Madame BASCHIERA Jeanine

pour : installation de 2 capteurs solaires
thermiques sur la toiture

adresse terrain : 18 Chemin du Claux
d'Entoures, à Spéracèdes (06530)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Spéracèdes

Le maire de Spéracèdes,
Le Maire

Vu la déclaration préalable présentée le 25 mai 2010 par Madame BASCHIERA Jeanine demeurant 18 Chemin du Claux d'Entoures, Spéracèdes (06530);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour installation de 2 capteurs solaires thermiques sur la toiture ;
- sur un terrain situé 18 Chemin du Claux d'Entoures, à Spéracèdes (06530) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols de SPERACEDES approuvé le 3 décembre 1986,
Vu les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques incendie et feux de forêts et permettant d'avoir une connaissance du risque sur la zone
Attendu que le projet présenté respecte les dispositions du plan d'occupation des sols susvisé

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 17 juin 2010
Le maire,
Joël PASQUELIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.